

Dans le contexte actuel d'épidémie COVID 19 et de confinement, les consignes officielles imposent de reporter tous les soins hors urgences. Jusqu'à nouvel ordre le Dr ______ suspend l'accueil physique au cabinet jusqu'à nouvel ordre.



1 - En cas d'urgence, nous vous remercions de laisser en priorité un message

sur ce répondeur :

sur cette boîte mail:

avec vos coordonnées et le motif d'urgence.

2 - En l'absence de réponse dans les 24h, vous pourrez également en deuxième intention contacter le service de régulation du conseil de l'ordre à l'adresse mail suivante :

urgence.cdo35@gmail.com

en précisant vos noms, prénoms, numéro de téléphone ainsi que le motif de votre demande et le nom de votre dentiste habituel.

3 - Enfin, **en dernier recours** vous pouvez contacter le conseil de l'ordre départemental des chirurgiens-dentistes d'Ille-et Vilaine (lundi au dimanche : 8h à 18h)

Merci de votre compréhension